

Communiqué de presse

Zurich, 1er février 2005

Helsana consolide sa position de leader dans le domaine de la Clientèle entreprises

Reprise de l'exploitation des assurances indemnités journalières maladie et assurances accidents de La Suisse

Helsana reprend les assurances indemnités journalières maladie et assurances accidents de La Suisse, filiale de Swiss Life. Le N° 1 des assureurs-maladie suisses renforce ainsi sa position de leader dans le domaine de la Clientèle entreprises. Le volume de primes d'Helsana dans le domaine de la Clientèle entreprises augmente ainsi de 260 millions de francs ou 60 pour-cent pour atteindre 693 millions de francs. Helsana devient leader du marché des indemnités journalières maladie et se positionne à la 4ème place en tant qu'assureur accidents. Une coopération de vente a en outre été conclue entre Helsana et Swiss Life dans le domaine de la Clientèle entreprises.

Helsana reprend environ 59 000 contrats d'assurance de La Suisse avec un volume de primes de 260 millions de francs. Dans le domaine de la Clientèle entreprises, Helsana détient actuellement 191 000 contrats avec un volume de primes de 433 millions de francs.

Helsana reprend des collaborateurs de La Suisse et assure ainsi la continuité du service à la clientèle

Helsana reprendra quelque 100 collaborateurs de La Suisse. Cette intégration permettra de transférer sans entraves les contrats de La Suisse à Helsana et assurera la continuité du service à la clientèle pour les assurés de La Suisse.

Les prestations d'assurance continueront d'être garanties

Helsana reprendra les contrats d'assurance conclus par les preneurs d'assurance auprès de La Suisse dans le courant de l'année 2005. La date exacte dépendra de la procédure d'autorisation de l'Office fédéral des assurances privées (OFAP). Les prestations d'assurance continueront d'être garanties durant la phase de transition. Helsana prendra contact avec les partenaires contractuels de La Suisse dès qu'elle sera en possession des autorisations requises. Dans l'intervalle, La Suisse continuera à assurer le suivi des contrats.

Helsana dispose d'une expérience de longue date dans les domaines indemnités journalières maladie et assurances accidents pour les entreprises et les associations. Les assurés actuels de La Suisse pourront à l'avenir également bénéficier de ce savoir-faire. Helsana offre en outre à ses assurés une sécurité à long terme.

Reprise conforme à la stratégie d'Helsana

La reprise des assurances indemnités journalières et assurances accidents de La Suisse correspond aux objectifs de la stratégie d'Helsana. Celle-ci consiste à consolider sa position sur le marché en s'orientant vers l'amélioration des résultats, d'une part, au moyen de ses ressources internes et d'autre part, par le biais d'acquisitions.

Coopération entre Helsana et Swiss Life

Une coopération pour la vente a également été convenue entre Helsana et Swiss Life dans le domaine de la Clientèle entreprises. Swiss Life propose les assurances indemnités journalières maladie et assurances accidents d'Helsana dans toute la Suisse, tandis qu'Helsana propose les solutions LPP de Swiss Life. Grâce à cette collaboration, Helsana et Swiss Life disposent d'une large palette de produits, taillés sur mesure, en matière d'assurance et de prévoyance.

Helsana – Le N° 1 en Suisse

Avec plus de 1,6 million d'assurés et des recettes de primes de plus de 4,4 milliards de francs, Helsana est le leader de la branche de l'assurance-maladie en Suisse et protège les personnes contre les conséquences de la maladie, de l'accident, de la maternité et de la vieillesse. L'offre d'Helsana s'adresse à la clientèle privée (particuliers et familles) ainsi qu'à la clientèle entreprises (entreprises et associations). Helsana est un assureur orienté clientèle, avec de nombreuses "idées santé" et une offre complète de produits et de prestations supérieures à la moyenne et de grande qualité, à des primes particulièrement avantageuses. (Pour en savoir plus: www.helsana.ch)

Pour les renseignements aux médias:

Christian Beusch, Responsable de la Communication d'entreprise
Téléphone: 043 340 62 34, Fax: 043 340 00 10, e-mail: christian.beusch@helsana.ch